



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Hôtel de Ville de LENS
17bis, Place Jean Jaurès
62307 LENS Cedex

Tél. 03 21 69 86 86
Fax 03 21 43 11 65

mail : avotreecoute@mairie-lens.fr

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES
PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES
☎ 03.21.69.86.35 - Télécopie 03.21.69.08.22

Affaire suivie par M. GONZALEZ
Directeur territorial
Réf. MG/TP

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 13 DECEMBRE 2018

=====

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2018 A 18 H 00

=====

L'an deux mille dix-huit, le 12 décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 6 décembre 2018.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, Mme BOURDON, M. DAUBRESSE, Mme VINCENT, MM. MARONI (ayant donné pouvoir à M. DAUBRESSE jusqu'à son arrivée avant l'examen et le vote de la délibération n°1), CECAK, Mme LEFEBVRE, MM. MAZURE, POCHON, Mme MEPHU NGUIFO, MM. DELSERT (ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI à compter de son départ avant l'examen et le vote de la délibération n°11), RUDYNSKI, Mme DELPORTE, M. MILLET, Mme POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA (ayant donné pouvoir à M. ROBERT à compter de son départ avant l'examen et le vote de la délibération n°16), NORMAND, MANKOU, Mme CHOCHOI, M. LEBRUN.

Etaient excusés : Mme CORRE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme DAUTHIEU ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme LEDENT n'ayant pas donné pouvoir, Mme DELELIS ayant donné pouvoir à M. POCHON, M. GAYANT ayant donné pouvoir à M. DECOURCELLES, Mme BRETON ayant donné pouvoir à Mme DELPORTE, Mme TIMME ayant donné pouvoir à M. MILLET, Mme GAUTHY ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL à compter de l'examen et du vote de la délibération n°9, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à Mme POSMYK-VAIRON, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS n'ayant pas donné pouvoir, M. BABIC ayant donné pouvoir à M. NORMAND.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Jocelyne DELPORTE, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2018
COMPTE-RENDU



Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 14 novembre 2018.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES

⇒ **rapport n° 1** : DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 3 (MM. DUCASTEL, NORMAND, BABIC)

⇒ **rapport n° 2** : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX –
DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 3** : STATIONNEMENT REGULE : RAPPORT ANNUEL PORTANT SUR LES
RECOURS ADMINISTRATIFS PREALABLES OBLIGATOIRES (R.A.P.O.)

(Rapporteur : Monsieur Pierre MAZURE)

⇒ *Le Conseil prend acte, après débat, du rapport à l'unanimité.*

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

⇒ **rapport n° 4** : DEFINITION DES AXES STRATEGIQUES EN MATIERE DE POLITIQUE DE
LOGEMENT

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

⇒ **rapport n° 5** : RECONDUCTION DE LA MISE EN PLACE D'UNE AIDE COMMUNALE AUX PRIMO-ACCEDANTS

(Rapporteur : Monsieur André DELSERT)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 6** : EXONERATION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 7** : CESSION AUPRES DE LA SOCIETE ML CONSULTING DE L'ASSIETTE DE SON PROJET SIS A LENS, RUE GEORGES BERNANOS & AVENUE ALFRED MAËS, SITE DIT « ZINS – GARIN »

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 2 (MM. NORMAND, BABIC)

⇒ **rapport n° 8** : CESSION AUPRES DE LA SOCIETE TAGERIM PROMOTION DU TERRAIN D'ASSIETTE DE SON PROJET DIT « GARES LOT 4 »

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 2 (MM. NORMAND, BABIC)

⇒ **rapport n° 9** : IMMEUBLE 19 PLACE JEAN JAURES A LENS – MISE A DISPOSITION DANS LE CADRE DU PROJET PORTE PAR L'ASSOCIATION CITYMIX FRANCE – BAIL EMPHYTHEOTIQUE ADMINISTRATIF (B.E.A.)

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 2 (MM. NORMAND, BABIC)

⇒ **rapport n° 10** : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'ETUDES URBAINES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM)

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 11** : AUTORISATION DE CESSION PAR L'E.P.F. NORD-PAS-DE-CALAIS AU PROFIT DU S.M.T. ARTOIS-GOHELLE D'UN TERRAIN NON BÂTI SIS A LENS RUE GEORGES BERNANOS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 12** : DENOMINATION D'UNE VOIRIE SUR L'ANCIEN SITE PRINCIPAL DE LA SOCIETE NEXANS

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 13** : ACQUISITION AUPRES DE MAISONS ET CITES DE L'ASSIETTE DE LA RUE DE LA TOUR D'Auvergne A LENS

(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

Avis favorable de la Commission finances

Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 14** : ACQUISITION AUPRES DE GROUPE S.I.A. (L.T.O. HABITAT) DE L'ASSIETTE DES RUES FERNAND LEGER, CAMILLE PISSARO ET HENRI DE TOULOUSE LAUTREC A LENS
(Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO)

Avis favorable de la Commission finances
Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 15** : ACCEPTATION D'UNE DONATION CONCERNANT DEUX TERRAINS SIS A LENS RUE CASIMIR BEUGNET ET RUE VICTOR HUGO
(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

Avis favorable de la Commission finances
Avis favorable de la Commission travaux

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL

⇒ **rapport n° 16** : ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – RECRUTEMENT ET REMUNERATION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT SAISONNIER POUR LA PERIODE DES PETITES VACANCES SCOLAIRES DE NOËL 2018
(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la Commission finances
Avis favorable de la Commission services à la population

La délibération a été rapportée par M. HANON en lieu et place de Mme VINCENT.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ **rapport n° 17** : DENOMINATION DU BOULODROME DE LA HALLE LOUIS FAUCQUETTE
(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

⇒ **rapport n° 18** : RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – ANNEE 2017 ET ORIENTATION 2018
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Le Conseil prend acte, après débat, du rapport à l'unanimité.

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE

⇒ rapport n° 19 : ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES
(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

⇒ rapport n° 20 : SUBVENTIONS AUX UNIONS LOCALES – ANNEE 2018
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 30
Contre : 2 (M. DUCASTEL, Mme GAUTHY)
Abstention : 2 (MM. NORMAND, BABIC)

⇒ rapport n° 21 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2018
(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

Avis favorable de la Commission finances

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 3 (Mmes MEPHU NGUIFO, DELPORTE, CHOCHOI ne prennent pas part au vote)

⇒ rapport n°22 : QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 10 décembre 2018, M. DUCASTEL a indiqué avoir 2 questions orales pour le Conseil municipal du 12 décembre 2018 :

Question 1 (M. DUCASTEL) : Le contexte économique s'est encore dégradé avec les contestations sociales actuelles. Les commerces de la ville de Lens déjà en difficultés sont de plus en plus menacés pour leur survie. Afin de soutenir l'activité commerciale en ville, nous vous proposons d'établir à titre exceptionnel la gratuité totale des parkings jusque fin janvier 2019. Et de généraliser l'usage de la zone bleue (les disques ont été distribués à tous les lensois ou est en cours) avec une franchise de 2h gratuit partout.

↪ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Question 2 (M. DUCASTEL) : Afin de faciliter les flux vers Lens et soutenir nos commerces et l'activité économique, nous vous proposons de solliciter le SMT Artois Gohelle pour mettre en place la gratuité des bus jusque fin janvier 2019, afin de redonner du pouvoir d'achat et générer la venue du public en ville. Les entreprises financent à plus de 80 % les recettes du SMT avec le versement transport dont le taux est passé à 1,8% en juillet 2018, il semble logique qu'ils puissent bénéficier en retour d'un coup de pouce conjoncturel après la période des travaux qui les a durement touchés.

↳ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

Par mail en date du 10 décembre 2018, M. NORMAND a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 12 décembre 2018 :

Question 1 (M. NORMAND) : Monsieur le Maire, pouvez-vous nous apporter des précisions sur les aménagements effectués et ceux restant à réaliser dans le cadre du fonctionnement du marché de la grande résidence?

↳ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

La séance est levée à 19 heures 43.